



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



COMMUNIQUE DE PRESSE
10 mai 2022

Energies renouvelables et biodiversité : CNR, la LPO, le MNHN et l'OFB partenaires d'une étude de recherche pour mieux connaître l'activité des chauves-souris au sein des parcs photovoltaïques

Lundi 9 mai 2022, Didier Lhuillier, Directeur général de CNR, Louis Granier, Président de la délégation territoriale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Drôme-Ardèche et Sébastien Teyssier, Directeur Général de la LPO Auvergne Rhône-Alpes, ont signé une convention de partenariat en Recherche et Développement pour réaliser une étude scientifique sur le comportement des chauves-souris aux alentours et au sein de parcs photovoltaïques de CNR en vallée du Rhône. Menée sur 2 ans (2022-2023) par la LPO Drôme-Ardèche, avec le soutien de CNR, de l'Office français de la biodiversité (OFB) et du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), cette étude permettra d'améliorer les connaissances scientifiques pour une meilleure prise en compte des enjeux de transition énergétique et de protection de la biodiversité.

Un projet co-construit pour concilier le développement ambitieux des énergies renouvelables avec la reconquête de la biodiversité

La filière de production d'énergie solaire connaît un fort développement en France, notamment depuis 2010. Les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'Energie (PPE), constituent un élément essentiel de la transition énergétique et des ambitions fortes de développement photovoltaïques. Sensibles à l'intégration des parcs photovoltaïques dans l'environnement, et à l'amélioration des connaissances, CNR et la LPO, avec l'aide du MNHN et de l'OFB, se mobilisent autour d'un projet de recherche commun, afin de consolider l'approche scientifique en vallée du Rhône autour des parcs solaires de CNR. Les chauves-souris font l'objet de cette recherche afin d'améliorer la connaissance des incidences des parcs photovoltaïques sur l'activité des chiroptères en s'appuyant sur une étude scientifique ambitieuse dotée d'un protocole spécifique. Elle vise notamment à répondre aux questionnements suivants :

- ✓ Quelles espèces de chauves-souris fréquentent un parc photovoltaïque par rapport à des sites témoins (qualitativement et quantitativement) ?
- ✓ Comment les chauves-souris utilisent-elles l'aménagement ?

S'appuyant sur les résultats obtenus, l'étude fournira des recommandations sur la localisation et les caractéristiques techniques des parcs (hauteur des panneaux, espacement inter-rangs, panneaux fixes ou trackers...) qui seront les plus favorables aux chauves-souris. Cette étude, financée à 50 % par CNR et à 50 % par l'OFB, sera portée par la LPO Drôme-Ardèche avec un encadrement scientifique du MNHN.

Le protocole de l'étude, les résultats et publications qui en découleront feront référence au niveau national auprès des maîtres d'ouvrages et des bureaux d'études dans la conception et la catégorisation des incidences du photovoltaïque sur les chauves-souris.

Contacts Presse

CNR : Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr – 06 07 27 46 07 | Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

LPO : Vivien Chartendrault - Vivien.Chartendrault@lpo.fr - 06 49 06 52 97

OFB : Florence Barreto / Emma Vega - presse@ofb.gouv.fr - 06 98 61 74 85 ou 07 63 11 21 51

Les étapes du projet

- Juin 2022 : définition du protocole scientifique et du plan d'échantillonnage ;
- Du 2^e au 3^e trimestre 2022 : réalisation des inventaires de terrain (sur des critères qualitatifs, quantitatifs et d'analyse paysagère) ;
- Du 4^e trimestre 2022 au 2^e trimestre 2023 : analyse scientifique des résultats de terrain ;
- Fin 2023 : rapport final de l'étude R&D et soumission d'articles scientifiques.

Le comité de suivi (COSUI) est composé des partenaires de l'étude ainsi que d'une chargée de mission, recrutée à cette occasion et accueillie par la LPO Drôme-Ardèche pour réaliser, suivre et animer l'étude.

A propos des partenaires de l'étude

CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. Elle transforme l'énergie du soleil, du vent et de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis près d'un siècle. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer le développement de ses autres missions d'intérêt général, en coordination avec les acteurs du territoire : déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et gestion de la ressource en eau, aménagement du fleuve Rhône et préservation des écosystèmes naturels. CNR gère ces trois ressources naturelles Eau-Vent-Soleil en tant que biens communs dont elle partage la gouvernance et une partie de la valeur avec les territoires. Sa triple expertise – énergie, transport, irrigation - lui permet d'assembler des solutions énergétiques et écologiques innovantes pour les territoires, partout en France. CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts). ENGIE est son actionnaire industriel de référence.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

La LPO Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) est une association à but non lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a pour objet, sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'agir dans les domaines de la recherche, la connaissance, la protection, la conservation, la défense, la valorisation et la reconquête de la nature et de la biodiversité. Elle est engagée pour l'intérêt général de l'environnement et de la société. Elle contribue à l'observation, à la compréhension et au suivi de l'évolution de la nature et de la biodiversité en proposant toutes actions qui lui seraient favorables. La LPO Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une équipe professionnelle de 120 salariés etc'est au travers de sa délégation territoriale Drome-Ardèche que la LPO apporte son expertise et ses connaissances des chauves-souris en vallée du Rhône afin de mener cette étude de recherche et de développement sur l'activité des chauves-souris au sein et aux alentours des parcs photovoltaïques de CNR.

Le Muséum National d'Histoire Naturel (MNHN)

Le MNHN, établissement public à caractère scientifique et culturel, est l'une des rares institutions à pouvoir étudier la trajectoire évolutive du vivant depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Il est actuellement un acteur pleinement mobilisé sur la prise de conscience environnementale. Dans ce projet c'est le laboratoire CESCO (Le Centre d'Ecologie et des Sciences de la Conservation) qui est mobilisé. Le CESCO développe des recherches sur la conservation de la biodiversité à travers des approches multidisciplinaires. Un des axes structurant du CESCO concerne la mesure de la biodiversité et la compréhension des mécanismes à l'origine du déclin de la biodiversité. Pour mesurer la biodiversité, le CESCO a développé des programmes de suivis participatifs qui ont abouti à la production d'un volume inégalé de données standardisées décrivant les variations d'abondance d'un grand nombre de groupes d'espèces, à de larges échelles spatiales et temporelles. C'est le cas de Vigie-chiro un suivi national des chiroptères basé sur (i) le suivi acoustique ultrasonore standardisé et (ii) des outils de reconnaissance automatique des espèces.

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

Contacts Presse

CNR : Béatrice Ailloud – b.ailloud@cnr.tm.fr – 06 07 27 46 07 | Romain Jacquet – r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

LPO : Vivien Chartendrault - Vivien.Chartendrault@lpo.fr - 06 49 06 52 97

OFB : Florence Barreto / Emma Vega - presse@ofb.gouv.fr - 06 98 61 74 85 ou 07 63 11 21 51